



Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 février 2021

L'Assemblée Générale Ordinaire 2021 d'Armorhistel a eu lieu le mardi 6 février. En raison des circonstances, elle s'est tenue à distance sur la plate-forme Zoom.

Les participants sont accueillis par le Président Jean URBAN, qui les remercie de leur participation électronique sur la plate-forme et leur en rappelle brièvement l'utilisation (usage du micro, demande de parole, commentaires écrits, votes). La participation est de 26 adhérents connectés représentant 29 voix (personnes physiques et morales) et détenant 17 pouvoirs, soit 46 voix représentées. Le quorum d'un tiers des voix possibles (107 voix) est donc clairement atteint.

Le Président Jean URBAN passe ensuite à la partie formelle de l'AG.

L'Assemblée Générale

Elle se déroule conformément à l'ordre du jour transmis aux adhérents.

- Rapport d'activité 2020
- Rapport financier 2020
- Perspectives et orientations 2021
- Proposition de budget 2021
- Cotisations 2021
- Élection du CA
- Approbation des Résolutions

1. Rapports d'activité 2020

1.1. Rapport moral

Le Président Jean URBAN présente au nom du Conseil d'Administration (CA) les activités les plus marquantes de 2020. Il rappelle la composition actuelle du CA, dont trois représentants personnes physiques et trois représentants personnes morales sont sortants (v. plus loin). Il signale le fait qu'en 2020, du fait de la pandémie et des contraintes de distanciation, Armorhistel a dû fortement réduire ses activités.

Les expositions

L'exposition « Allo au large » sur la mer et les télécoms, inaugurée le 22 octobre 2019, s'est tenue jusqu'au 30 octobre 2020 avec un arrêt total du 15 mars à la fin juin. Le film « La saga des câbles sous-marins » a été intégrée à l'expo à la fin du 1^{er} trimestre. L'expo a suscité un fort intérêt du public, mais, dans l'état actuel des choses, il n'est plus prévu de la réinstaller ailleurs.

Les journées du patrimoine se sont déroulées les 19 et 20 septembre. Armorhistel a fourni 6 présentateurs pour participer à trois démonstrations au Musée Ferrié : l'électricité, le code Morse, la radionavigation par satellite.

La vitrine Armorhistel à l'Espace Ferrié a été réorganisée, avec l'intégration de différentes générations de radiotéléphone depuis Radiocom 2000 et de terminaux de radiomessagerie.

Armorhistel a contribué à une exposition temporaire « prototypes » du Musée des Arts et Métiers à Paris du 17 mars au 30 septembre, en prêtant un prototype de Minitel.

Les publications

Deux films ont été réalisés par André RENAULT et Pierre ARCANGELI : « La saga des câbles sous-marins » et « Chappe » (le dernier en deux parties dont seule la première est achevée en 2020, l'autre étant pour 2021).

Diverses études et témoignages ont été publiés : « Les câbles sous-marins » par Pierre ARCANGELI, « Émotion en sous-sol à 23 heures le 25 octobre 1965 » (la nouvelle numérotation téléphonique) par Jean-Pierre SERRE, « La genèse de la maquette Morse » (maquette Armorhistel) par Michel MELISSON, « Décembre 1967 : une première mondiale à Saint-Brieuc » (les débuts du RNIS) par Jean URBAN, « Bref confinement à l'île d'Yeu en 1974 » par Jean-Yves MERRIEN, « Mariano Otero et la téléécriture » par Gérard HAMON, « Le centre de mesures d'antennes de TDF » par Sébastien PALUD, « De Radiocom 2000 à la 5G : près de 40 ans de réseaux mobiles » par Jean URBAN.

Enrichissement du patrimoine

Armorhistel a bénéficié de deux donations : de la part de Georges GALLET, un ensemble de documents (livres et revues) et un ensemble de matériels (dont un très beau poste Marty 1910), et de la part de Jacques BILLARD, un ensemble de documents (livres et revues).

Conférences

Une conférence sur Chappe a été présentée par Pierre ARCANGELI aux membres de l'Association des Amis du Musée et de l'Écomusée de Bretagne/Bintinais (AMEBB).

Vie de l'association Armorhistel

L'association a tenu une Assemblée Générale ordinaire et six Conseils d'Administration. Les groupes de travail « mémoire » et « patrimoine » ont été lancés, mais leur mise en œuvre a dû être suspendue. Armorhistel participe à la structure de pilotage du Musée mise en place par le Conservateur. Enfin, une nouvelle édition du concours photo a été lancée.

1.2. Rapport financier

Le trésorier d'Armorhistel Philippe GÉRARD présente le détail des recettes et des dépenses faites en 2020, puis le bilan financier de l'année et enfin la situation financière de l'association au 31 décembre 2020.

Les recettes 2020 s'établissent à 8275,80€, pour un prévisionnel de 9150€.

Les dépenses 2020 sont de 4432,38€ pour un prévisionnel de 9988€, du fait de la réduction d'activité en 2020 et notamment l'annulation des sorties et des conférences prévues.

Le bilan de l'exercice est excédentaire de 3843,42€, par rapport à un budget prévisionnel déficitaire de 838€.

La situation des comptes marque une augmentation de la trésorerie correspondant à l'excédent indiqué ci-dessus, mais on rappelle que l'année 2020 est atypique. La situation financière de l'association est saine, même si des incertitudes planent sur l'avenir des financements FNARH. Elle dispose de réserves atteignant trois ans de fonctionnement, ce qui lui permet d'envisager sereinement le montage de projets.

2. Rapport d'orientation 2021

En préambule, le Président Jean URBAN précise bien que ces orientations sont sur l'hypothèse d'un retour à un fonctionnement normal de l'association à la mi-2001, mais que l'on adaptera les orientations selon l'évolution réelle de la situation.

2.1. Activités de l'association

Conférences

On prévoit au premier semestre des conférences en visio. Plusieurs sujets sont envisagés : le télégraphe Chappe, le Minitel et la presse, le big data au service de l'expérience client. Au second semestre, deux conférences en physique sont envisagées : la présentation d'une technologie permettant de traquer les « voyous de la mer », l'informatisation de la société dans les années 70.

Expositions

En partenariat avec l'Espace Ferrié, Armorhistel participera à la préparation d'une exposition sur « les télécommunications pendant les années folles » qui doit se tenir en 2022.

La participation au Village des Sciences reste envisagée, sous réserve de confirmation de l'événement. Le contenu reste à définir, une collaboration avec l'A3C7 est étudiée.

Stockage du patrimoine

Une opération de réaménagement des objets et documents va être menée, permettant une optimisation de leur localisation et l'enrichissement de la base de données GPAT.

Trente ans d'Armorhistel

L'anniversaire aura lieu en 2022, mais un projet pour sa préparation sera lancé dès 2021.

Sorties

Une sortie sera programmée au deuxième semestre. Diverses destinations sont envisagées : Nantes, Cité des Télécoms... Le sujet reste ouvert.

Site web

Le site www.armorhistel.org fera l'objet d'améliorations pour le rendre plus dynamique et plus informatif.

2.2. Proposition de budget 2021

En considération de la réduction d'activité de l'Association en 2020, le CA proposait dans son projet de budget 2021 une diminution substantielle de la cotisation pour les personnes physiques. Mais cette proposition a soulevé des objections. Certains membres la jugeaient insuffisante et étaient partisans de traiter 2020 en « année blanche » et de prolonger à 2021 la validité des cotisations versées en 2020, soit une cotisation nulle pour 2021 ; eu égard à la bonne santé financière de l'association, il n'y avait pas d'inconvénient majeur. D'autres au contraire trouvaient que la faible valeur des sommes en jeu rendait le débat purement académique et qu'il n'y avait pas lieu de modifier le montant des cotisations des personnes physiques.

On convient que le choix est entre l'annulation de la cotisation 2021 avec prolongation de la validité de celle de 2020, et le maintien au même niveau. Un vote à main levée est organisé ; une forte majorité est en faveur du maintien. Ces valeurs sont donc retenues pour le budget prévisionnel qui est présenté en détail. Il comporte un déficit de 1780€ sur 11750€ de dépenses prévisionnelles. Ce déficit est à rapprocher du large excédent de l'exercice précédent.

2.3. Cotisations 2021

Compte tenu de la discussion précédente, les cotisations sont maintenues au niveau de 2020.

- **Personnes Morales**
 - Membre actif : 200 €
 - Membre bienfaiteur : > 250 €

- **Personnes Physiques**
 - Adhésion individuelle 25 €
 - Adhésion couple 40 €
 - Membre bienfaiteur > 30 €

2.4. Election du Conseil d'Administration.

Deux des trois candidats sortants personnes physiques se représentent : Dominique NASSE et Jean-Pierre SERRE. Hervé TEXIER, jusque là membre associé, présente sa candidature. Les trois personnes morales sortantes : Orange, représentée par Jean-Luc GODARD, l'ETRS, représentée par le Capitaine Ariane PINAULDT, la Cité des Télécoms, représentée par Jean-Pierre ROCHE, se représentent. Il n'y a pas d'autres candidats.

3. Approbation des résolutions soumises à l'Assemblée

1. L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport moral d'activités de l'année 2020, l'approuve dans son intégralité.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2. L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport financier de l'année 2020, en approuve les termes, l'affectation du résultat en report à nouveau, et donne quitus de la gestion aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

3. L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport d'orientation pour l'année 2021, l'approuve.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

4. L'Assemblée Générale, après avoir entendu la présentation du budget prévisionnel pour l'année 2021, l'approuve.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

5. L'Assemblée Générale approuve le maintien du montant des cotisations relatives à l'exercice 2021 au niveau de 2020, à savoir :

Personnes morales :

Membres actifs : 200 €

Membres bienfaiteurs : >250 €

Personnes physiques :

Adhésion individuelle : 25 €

Adhésion couple : 40 €

Membres bienfaiteurs : >30 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

6. Le Président déclare que six postes sont à pourvoir, il est procédé à l'élection des Administrateurs. Sont régulièrement élus :

- Au titre des personnes physiques

Dominique NASSE

Jean-Pierre SERRE

Hervé TEXIER

- Au titre des personnes morales

Orange, représentée par Jean-Luc GODARD

l'ETRS, représentée par le Capitaine Ariane PINAULDT

la Cité des Télécoms, représentée par Jean-Pierre ROCHE

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

7. L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au Président de l'association, ou à son mandataire, à l'effet d'accomplir ou de faire accomplir toutes les formalités légales afférentes aux décisions adoptées au cours de la présente Assemblée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

4. Points divers

Informations sur les adhérents

Le Président rappelle aux adhérents le décès de Gervais HERVAULT et Roger SAMSON qui nous ont quittés cette année. Il note la sortie du CA de Robert LESAIGE, qui a été trésorier d'Armorhistel plus de vingt ans. Il le remercie chaleureusement pour le travail accompli.

Concours photo

Cette troisième session, bien que n'ayant eu qu'un succès modéré, va être menée à son terme. Seuls les adhérents ont participé (et pas les salariés d'Orange et de La Poste). Le lauréat a été désigné : il s'agit de Guy JOLIFF. La suite du concours reste à décider.

5. Conclusion

Le Président souhaite insister sur la nécessité de recruter de nouveaux adhérents, car il n'y en a eu aucun en 2020. Il pointe la nécessité de baisser la moyenne d'âge de l'association. Il invite les adhérents à faire connaître l'association aux jeunes retraités de leur entourage.

Il incite vivement les adhérents qui ont travaillé sur un sujet concernant Armorhistel à venir le partager, que ce soit sous forme de conférence, de publication web ou dans le Bulletin.

Il rappelle aussi aux adhérents que leur participation reste essentielle pour trois opérations en cours précédemment citées : l'exposition en cours de montage, le Village des Sciences, et la réorganisation de notre stockage.

Enfin, le Président, tout en regrettant que la clôture de cette Assemblée Générale ne puisse pas donner lieu à convivialité comme c'est l'usage, remercie tous les participants pour leur coopération dans ces circonstances difficiles.

Rédigé par **Dominique NASSE**
(Secrétaire)

Validé par **Jean URBAN**
(Président)